



Le Président

Monsieur Stéphane LE FOLL Président du Syndicat Mixte du Pays du Mans 15-17 rue Gougeard CS 51529 72015 LE MANS CEDEX 2

Le Mans, le 10 septembre 2025

Objet:

Avis sur le projet de SCoT-AEC du Pays du Mans

LRAR N° 1A 216 155 6957 7

Monsieur le Président,

En tant que personne publique associée à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale - Air Énergie Climat (SCoT-AEC) du Pays du Mans, la CCI Le Mans Sarthe a examiné avec attention le projet arrêté par votre Comité Syndical du 12 mai 2025.

Ce document de planification stratégique, qui concerne 6 EPCI, 90 communes et plus de 317 000 habitants, s'inscrit dans un contexte réglementaire rénové intégrant les exigences de la loi Climat et Résilience et la trajectoire Zéro Artificialisation Nette. Il constitue un outil essentiel pour l'aménagement et le développement économique du territoire à l'horizon 2050.

Après analyse des orientations proposées, la CCI Le Mans Sarthe souhaite souligner les aspects positifs suivants :

- La stratégie économique équilibrée présentée concilie de manière pertinente développement économique et préservation des ressources naturelles. La structuration de l'armature économique et la priorisation du renouvellement urbain constituent des orientations cohérentes avec les enjeux de sobriété foncière, tout en préservant les espaces agricoles et naturels du territoire.
- Le DAACL permet de structurer de façon équilibrée le développement commercial en renforçant les centralités tout en encadrant les implantations périphériques.

Néanmoins, la mise en œuvre opérationnelle de ces orientations nécessitera un accompagnement renforcé des entreprises face aux nouvelles contraintes d'implantation et aux objectifs d'optimisation foncière. De plus, une coordination étroite entre les acteurs publics et privés sera également indispensable pour réussir la transition vers ce nouveau modèle de développement, particulièrement dans un contexte de forte limitation de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

.../....

Au regard de ces éléments, la Chambre de Commerce et d'Industrie Le Mans Sarthe émet un avis favorable sur le projet de SCoT-AEC du Pays du Mans.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Hervé TREMBLAYE

Helve INCIVIDEATE

Ma